

**Préfecture des Ardennes**  
Direction Départementale des Territoires des Ardennes  
**Annexe 2**

**DEMANDE D'AUTORISATION  
DE DESTRUCTION A TIR D'ANIMAUX NUISIBLES**

Je, soussigné .....courriel : .....@.....  
demeurant : N° ..... Rue ..... Code Postal : .....  
Ville .....N° de téléphone : .....  
Titulaire du permis de chasser validé n° ..... délivré le.....

- Propriétaire et/ou  fermier *cocher la ou les case(s)*  
 Délégué du propriétaire ou du fermier (**remplir la délégation écrite jointe en annexe 3**)

**Sollicite l'autorisation de détruire à tir dans les lieux suivants :**

Commune (1)	Lieux dits/Sections/Parcelles :	Surfaces
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-

(1) Si les destructions intéressent plusieurs communes, établir une demande par commune

Espèces :	Motifs ou nature des cultures à protéger :
-	<input type="checkbox"/> en prévention des dommages importants causés aux cultures suivantes : ..... .....
-	<input type="checkbox"/> dans l'intérêt de la santé publique
-	<input type="checkbox"/> en prévention des dommages importants aux activités forestières
-	<input type="checkbox"/> en prévention de dommages importants à d'autres formes de propriété

Pour la **destruction à tir du lapin de garenne** veuillez préciser la période concernée :

- Du 15 août 2017 à l'ouverture de la chasse.  
 De la fermeture générale au 31 mars 2018.

Description des dispositifs d'effarouchement mis en place préalablement à toute demande relative à la régulation à tir **des pigeons ramiers et autres oiseaux classés nuisibles** : .....

Je demande l'autorisation de m'adjoindre pour ces destructions.....chasseurs, munis du permis de chasser validé dont les nom, prénom et domicile sont précisés ci-dessous :

Nom (s), prénom (s)	Adresse(s)	N° de permis de chasser
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté fixant la liste des animaux classés nuisibles dans le département des Ardennes pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, je m'engage à retourner à la direction départementale des territoires un compte rendu mentionnant par espèce le nombre d'animaux détruits **avant le 30 octobre 2018**.

Fait à....., le  
(signature)

**N.B. : Le tir des oiseaux ne pourra se faire qu'a poste fixe matérialisé de main d'homme**

---

### ATTESTATION DU MAIRE

Le Maire de la commune de .....Code Postal : .....  
Vu la demande ci-contre de M.(Mme ou Mlle) .....

Atteste :

- a) la parfaite honorabilité du pétitionnaire
- b) que celui-ci est titulaire du permis de chasser validé
- c) qu'il est nécessaire de procéder aux opérations de destruction des animaux classés nuisibles dans la mesure où ils portent préjudice aux activités agricoles et forestières, à la faune et à la santé publique

Fait en Mairie, le.....

Le Maire, *(signature et cachet)*

Il est rappelé à Mmes et M. les Maires que toute demande de destruction à tir d'animaux classés nuisibles doit être adressée dûment complétée et signé, directement à Mme la directrice départementale des territoires – Service Environnement – 3 rue des Granges Moulues - B.P. 852 – 08011 CHARLEVILLE-MEZIERES.

Avis motivé du Président de la fédération départementale des chasseurs	Avis motivé de l'agence départementale de l'office national des forêts (en forêt soumise uniquement)

Annexe 3

**DELEGATION DU OU DES PROPRIETAIRE (S)**

À transmettre avec la demande d'autorisation de destruction d'animaux nuisibles

Vu la demande d'autorisation de destruction d'animaux nuisibles présentée par :

Monsieur .....

demeurant à : N°.....Rue.....

Code Postal : .....Ville.....

Noms et Prénoms des propriétaires et/ou nom de la commune pour les terrains communaux	Communes/Lieux dits/Sections/Numéros/Surfaces	Signature du propriétaire ou tampon de la mairie pour les terrains communaux

Nous, propriétaires désignés ci-dessus donnons délégation à Monsieur.....  
demeurant à N°...Rue.....Code Postal.....

Ville..... pour détruire les animaux classés nuisibles du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018 pendant la période autorisée et selon les prescriptions contenues dans l'autorisation susceptible de lui être délivrée.

A....., le.....

Signature du demandeur

NB : le délégataire ne peut percevoir de rémunération pour l'accomplissement de sa délégation.

(Art. R427-8 du Code de l'environnement)

**Compte rendu de destruction  
à tir d'animaux classés nuisibles**

À retourner à la Direction Départementale des Territoires des Ardennes  
3 rue des Granges Moulues – 08011 Charleville-Mézières  
**obligatoirement avant le 30 octobre 2018**

Nom :----- Prénom :-----

Adresse :-----

CP commune :-----

**Commune concernée :-----**

Espèce	Nombre d'animaux prélevés

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :